

**VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 6 décembre 2023**

Secrétaire de séance : madame Denise LEVAN

n° 5.1.3

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Finances**  
**Tarifs – Allocations – Redevances pour l'année 2024**  
**Salle de l'Union**

Monsieur le Maire expose que la commission de la prospective financière, travaux, aménagement urbain, développement économique lors de sa réunion du 28 novembre 2023 a décidé de revaloriser la plupart des tarifs municipaux applicables à l'année civile, du montant de l'IPCH (indice des prix à la consommation harmonisé) calculé par l'INSEE, soit 4,9 % arrondis.

Les tarifs ci-après relatifs à la location de la salle de l'Union sont soumis à l'approbation du conseil municipal.

**PROPOSITION DE TARIFS SALLE DE L'UNION**  
**au 1er Janvier 2024**

LOCATIONS	Proposition Tarifs 2024		Tarifs 2023	
	AULNESIENS	EXTERIEURS	AULNESIENS	EXTERIEURS
<b>Particuliers</b>				
Pour 1 jour sans accès et l'utilisation de la cuisine	189,00 €	602,50 €	180,00 €	574,50 €
Pour 2 jour sans accès et l'utilisation de la cuisine	273,00 €	868,00 €	260,00 €	827,50 €
Pour 1 jour avec accès et l'utilisation de la cuisine	310,00 €	1 028,00 €	295,50 €	980,00 €
Pour 2 jour avec accès et l'utilisation de la cuisine	440,00 €	2 101,50 €	419,50 €	2 003,50 €
Utilisation sans cuisine la veille (13h30-17h30) hors utilisation du matériel de cuisson	59,00 €	131,00 €	56,00 €	125,00 €
Utilisation avec cuisine la veille (13h30-17h30) hors utilisation du matériel de cuisson	96,00 €	143,00 €	91,50 €	136,50 €
Funérailles : une demi journée du lundi au vendredi - sans accès et utilisation de la cuisine	60,50 €	/	57,50 €	/
<b>Associations</b>				
1 fois par an pour une journée avec l'accès et l'utilisation de la cuisine	204,50 €	1 106,50 €	195,00 €	1 055,00 €
A partir de la 2ème demande : avec l'accès et l'utilisation de la cuisine	224,00 €	1 106,50 €	213,50 €	1 055,00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
à la majorité, deux voix contre  
décide d'adopter les tarifs inhérents à la salle de l'union pour l'année 2024

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,

Denise LEVAN

Le Maire,

Publiée sur le site internet le : vendredi 29 décembre 2023

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : jeudi 7 décembre 2023